

## LYCEE MARCEL CACHIN ST OUEN SUR SEINE

Madame, Monsieur

Votre enfant a été affecté(e) au lycée Marcel Cachin pour l'année scolaire 2022-2023.

Nous serons heureux de vous accueillir pour son inscription:

-le lundi 4 juillet (de 9h00 à 19h00)

-le mardi 5 juillet (de 9h00 à 19h00)

**LA PRÉSENCE D'UN DES PARENTS EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION**

Merci de venir avec le dossier d'inscription complété et les pièces suivantes:

- Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

-Relevé d'identité bancaire pour le service scolarité

- Fiche de renseignements infirmerie

- Dossier intendance disponible sur le site du lycée + RIB

- 3 photos récentes

- EXEAT (à récupérer dans votre établissement scolaire d'origine)

- Photocopie du livret de famille

- Attestation de recensement pour les élèves français (+ de 16 ans)

Merci d'apporter un règlement équivalent à 50 € (chèque ou espèces) pour l'inscription à la DEMI-PENSION ainsi que votre coefficient familial disponible auprès de votre CAF ou l'attestation restauration scolaire de la Région ou avis d'impôt.

Pour rappel : la demande de BOURSE pour le lycée se fait au collège ou au lycée à la rentrée avant le 20 octobre 2022 au secrétariat élève, le formulaire est téléchargeable sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Le planning de rentrée des élèves sera affiché fin août à l'entrée du lycée et disponible sur le site <https://www.lyceemarcelcachin.fr> .